



CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE  
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Communiqué

*Pour diffusion immédiate*

## **Optimisation de la fertilisation azotée des cultures**

### **Viser la dose optimale d'azote pour concilier profits et environnement**

---

**Québec, le 31 mai 2016** – En matière de fertilisation azotée des cultures, le grand défi consiste à compléter adéquatement la fourniture azotée naturelle du sol par des fertilisants afin d'obtenir un rendement optimal d'un point de vue économique et, par le fait même, diminuer les risques de pollution causé par l'azote dans l'environnement. Les membres de la Commission chimie et fertilité des sols du CRAAQ sont heureux d'annoncer la parution du document *Viser la dose optimale d'azote pour concilier profits et environnement* réalisé afin de soutenir les agronomes et les producteurs dans cette démarche. Ce document vise à clarifier la notion de dose économique optimale (DÉO), c'est-à-dire la quantité d'azote apportée par un fertilisant minéral, qui optimise le gain économique pour le producteur compte tenu du coût de l'azote et du prix de vente net de la récolte. Les facteurs qui font que cette dose varie d'un site de culture à l'autre et d'une année à l'autre sont aussi expliqués.

Plusieurs facteurs influencent la dose économique optimale d'azote. Parmi les facteurs les plus importants, les caractéristiques du sol (texture, structure, compaction), les conditions saisonnières (pluviométrie), la période d'application de l'engrais, l'historique de fertilisation organique, le précédent cultural et la teneur en matière organique. « Pour être en mesure de formuler des recommandations d'azote s'appuyant sur la notion de dose économique optimale, les agronomes doivent prendre le temps de bien comprendre les facteurs qui entrent en jeu et de les évaluer sur le terrain pour chaque champ en culture », explique Nicolas Tremblay, président de la Commission chimie et fertilité des sols. « La dose économique optimale d'azote qui correspond à la culture et au champ concernés pourra ensuite être estimée sur la base de ce diagnostic et utilisée pour ajuster la quantité d'engrais azoté en adaptant les recommandations générales publiées dans le *Guide de référence en fertilisation* du CRAAQ. Le fractionnement des apports d'azote en tenant compte des conditions saisonnières sera toujours de mise », ajoute-t-il.

Validé par la Commission chimie et fertilité des sols du CRAAQ, le contenu proposé s'appuie sur des travaux réalisés au Québec, sur une revue exhaustive de la littérature internationale et sur l'expertise des membres du Comité directeur azote et de ses membres associés. Les informations présentées sont pertinentes pour toutes les cultures, mais concernent plus particulièrement le maïs, la pomme de terre, le blé et certaines cultures maraîchères très exigeantes en azote.

## À propos de la Commission chimie et fertilité des sols

Composée d'une vingtaine d'experts, la Commission chimie et fertilité des sols du CRAAQ est la référence en matière de gestion des sols et de fertilisation des cultures au Québec. Les chercheurs, agronomes et intervenants qui en sont membres s'intéressent notamment à l'azote, de concert avec le Comité directeur azote, afin de guider l'amélioration des pratiques sur le terrain et les stratégies en matière de fertilisation azotée et de gestion des risques environnementaux. Ils compilent les connaissances, valident les informations disponibles, statuent sur leur pertinence et les diffusent, contribuant ainsi directement aux efforts visant la protection de l'environnement et la rentabilité des entreprises.

Le présent projet a été réalisé grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, un programme issu de l'accord *Cultivons l'avenir 2* conclu entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Merci également à l'Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC) pour son appui financier.

Pour en savoir plus : [www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca) ou 1 888 535-2537.

- 30 -

Source : Noémie-Audrey Lecours  
Chargée de projets au marketing et aux ventes  
418-523-5411 poste 532  
[nlecours@craaq.qc.ca](mailto:nlecours@craaq.qc.ca)